



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
See herein/Voir ici dessous

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet Entreposage de l'equipment lourd	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-190051/C	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-190051	Date 2020-06-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-258-7979	
File No. - N° de dossier VIC-9-42147 (258)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-06-11	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cowie, Angela	Buyer Id - Id de l'acheteur vic258
Telephone No. - N° de téléphone (250) 217-2150 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 001

Cette modification modifie l'Annexe A Énoncé des travaux du DP.

1. A l'énoncé des travaux à l'Annexe A de la DP :

Supprimer complètement l'article 2.1 :

Insérez ce qui suit au point de suppression :

« 2.1 Travail à exécuter

L'entrepreneur doit décharger l'équipement énuméré dans le document A1 de l'appendice 1, le charger et le transporter vers son lieu d'entreposage.

Pour satisfaire aux exigences des travaux, l'entrepreneur doit fournir ce qui suit :

- a) Visite du site et réunion de lancement.
- b) Équipement de levage ou grue permettant de charger, de décharger et de déplacer un équipement mesurant jusqu'à 27,5 pi de longueur, 7,75 pi de largeur et 10,1 pi de hauteur et pesant jusqu'à 92 000 lb.
- c) Réunion de coordination préalable à livraison et à la réception de l'équipement.
- d) Représentant de l'entrepreneur chargé d'assurer la coordination avec l'entreprise de transport du client afin de réduire au minimum les retards et les conflits d'horaire.
- e) Couverture d'assurance de 4 000 000 \$ en dollars canadiens.
- f) Revêtements de protection contre les intempéries que l'entrepreneur doit poser sur les trois (3) moteurs des génératrices (groupes électrogènes) pour les protéger pendant le processus de réception et de déplacement vers les installations d'entreposage.
- g) Dans les trois (3) jours suivant l'arrivée de l'entreprise de transport, réception et déchargement des conteneurs et réception et déchargement des groupes électrogènes en respectant les points de levage illustrés à la figure A2 de l'appendice 1 de la présente annexe A.
- h) Dans les trois (3) jours suivant le déchargement, déballage des caisses des trois (3) conteneurs et entreposage des trois (3) groupes électrogènes.
- i) Dans les deux (2) jours suivant le déballage, inventaire de tous les articles sortis des trois (3) conteneurs par rapport à la liste d'équipement du document A1 de l'appendice 1 de l'annexe A, puis emballage et entreposage des articles, et remise de la liste d'inventaire au RT.
- j) Préparation du manifeste de fret et de l'équipement à expédier, chargement de l'équipement dès l'arrivée de l'entreprise de transport et remise du manifeste au RT.

L'entrepreneur doit fournir un pont roulant capable de soulever et de déplacer jusqu'à 92 000 lb et offrant une hauteur de levage minimale de 30 pi pour effectuer les travaux. »